

# COMPTE ADMINISTRATIF DE LA VILLE D'ESSEY-LÈS-NANCY 2012





# COMPTE ADMINISTRATIF DE LA VILLE D'ESSEY-LÈS-NANCY

*Le compte administratif est le document comptable qui retrace les réalisations budgétaires de l'année dans la comptabilité tenue par le maire (ordonnateur). Il permet d'arrêter les résultats de l'exercice et de procéder aux reports et à l'affectation de ces résultats sur l'exercice suivant.*

Le conseil municipal est appelé à approuver le compte administratif de l'exercice 2012 de la commune d'Essey-lès-Nancy, conforme, en tous points, au compte de gestion établi pour la même période par le comptable public (Trésorier Principal d'Essey-lès-Nancy).

Le présent rapport de présentation du compte administratif intervient en complément de l'analyse de la situation financière de la collectivité présentée aux membres du conseil municipal à l'occasion du débat d'orientations budgétaires. En effet, les résultats issus de ce compte administratif ne diffèrent pas de ceux présentés lors du débat et l'analyse financière opérée en février dernier demeure toujours pertinente.

**Pour une bonne appréhension du compte administratif seront donc présentés et analysés successivement :**

- I. Les résultats de l'exécution budgétaire de l'exercice 2012**
- II. L'exécution détaillée de la section de fonctionnement**
- III. L'exécution détaillée de la section d'investissement**

## INTRODUCTION

### L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE DE L'EXERCICE

### L'ÉVOLUTION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

### L'ÉVOLUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

# COMPTE ADMINISTRATIF DE LA VILLE D'ESSEY-LÈS-NANCY

## INTRODUCTION

## L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE DE L'EXERCICE

## L'ÉVOLUTION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

## L'ÉVOLUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

### I. L'EXECUTION BUDGÉTAIRE DE L'EXERCICE 2012

Le tableau ci-dessous retrace l'exécution budgétaire et les résultats affichés à la clôture de l'exercice 2012.

			FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL CUMULE
<b>RECETTES</b>	Prévisions budg. totales		5 930 455,91 €	4 120 805,26 €	10 051 261,17 €
	Titres de recettes émis	A	5 528 935,86 €	2 617 435,88 €	8 146 371,74 €
	Restes à réaliser	B	- €	442 154,00 €	442 154,00 €
<b>DEPENSES</b>	Prévisions budg. totales		5 930 455,91 €	4 120 805,26 €	10 051 261,17 €
	Mandats émis	D	5 130 722,99 €	2 883 727,09 €	8 014 450,08 €
	Restes à réaliser	E	- €	56 514,47 €	56 514,47 €
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<i>Solde d'exécution 2012</i>				
	Excédent si A-D>0	F=A-D	398 212,87 €		131 921,66 €
	Déficit si A-D<0	F=A-D		266 291,21 €	
	<i>Restes à réaliser 2012</i>				
	Excédent si B-E>0	G=B-E		385 639,53 €	385 639,53 €
	Déficit si B-E<0	G=B-E			
<b>RESULTAT ANTERIEUR REPORTE</b>	Excédent	H			
	Déficit	J		604 085,09 €	604 085,09 €
<b>RESULTAT CUMULE</b>	<i>Résultat de clôture hors restes à réaliser</i>				
	Excédent	F+H	398 212,87 €		
	Déficit	F+J		870 376,30 €	472 163,43 €
	<i>Résultat de clôture corrigé des R.A.R.</i>				
	Excédent	F+G+J	398 212,87 €		
	Déficit			484 736,77 €	86 523,90 €

# COMPTE ADMINISTRATIF DE LA VILLE D'ESSEY-LÈS-NANCY

## EVOLUTION DES SOLDES DE GESTION

		C.A. 2012
1	<b>Recettes r�elles de fonctionnement</b>	<b>5 481 256</b>
2	Recettes exceptionnelles de fonctionnement	106 933
3	<b>Recettes de gestion courante (1-2)</b>	<b>5 374 323</b>
4	<b>D�penses r�elles de fonctionnement (hors provision)</b>	<b>4 864 580</b>
5	Int�r�ts de la dette	243 142
6	D�penses exceptionnelles de fonctionnement	65 520
7	Provision constitu�e sur l'exercice	74 721
8	<b>D�penses de gestion courante (hors provision) (4-(5+6))</b>	<b>4 555 918</b>
9	<b>Epargne de gestion (hors provision) (3-8)</b>	<b>818 405</b>
10	<b>Epargne brute (hors provision) (1-4)</b>	<b>616 676</b>
11	Capital de la dette	526 588
12	<b>Epargne nette (hors provision) (10-11)</b>	<b>90 089</b>
13	Recettes d'investissement nettes (hors emprunts)	558 486
14	D�penses d'investissement nettes	2 203 408
15	<b>Besoin ou exc�dent de financement (12+13-14)</b>	<b>-1 554 834</b>
16	Emprunt	1 761 579
17	<b>Variation du fonds de roulement (15-16)</b>	<b>206 746</b>
18	Fonds de roulement initial	77 992
19	<b>Fonds de roulement final (17-18)</b>	<b>284 738</b>

En comparaison avec l'exercice 2011, il appar t une  volution de l'ordre de :

- + 0,5 % pour les d penses de gestion ;
- + 5,1 % pour les recettes de gestion.

INTRODUCTION

L'EX CUTION  
BUDG TAIRE  
DE L'EXERCICE

L' VOLUTION  
DE LA SECTION DE  
FONCTIONNEMENT

L' VOLUTION  
DE LA SECTION  
D'INVESTISSEMENT

# COMPTE ADMINISTRATIF DE LA VILLE D'ESSEY-LÈS-NANCY

## INTRODUCTION

## L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE DE L'EXERCICE

## L'ÉVOLUTION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

## L'ÉVOLUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

## II. L'ÉVOLUTION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

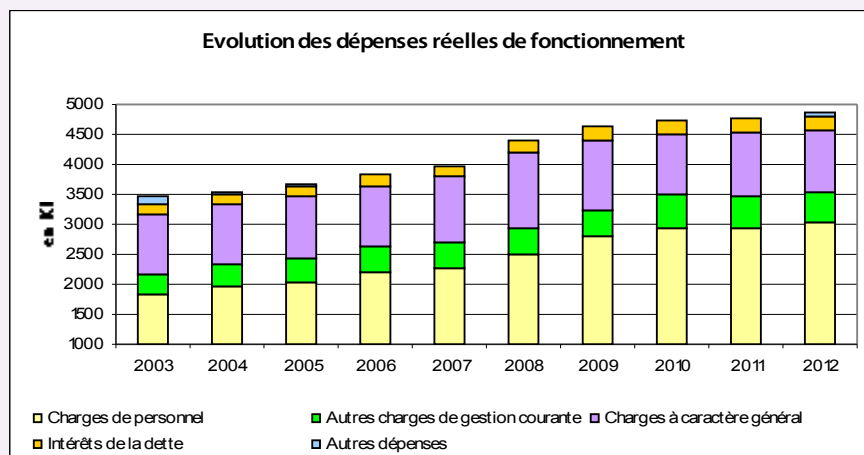
La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses courantes de la collectivité nécessaires au fonctionnement des services publics (écoles, restauration scolaire, centre de loisirs...) et les recettes qui, caractérisées par leur récurrence, sont destinées à prendre en charge ces dépenses.

### A. Les dépenses réelles de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement ont représenté, en 2012, un montant de 4 864 580 €, contre 4 765 145 € en 2011. Elles ont donc enregistré une progression de 2,1 % sur cet exercice.

Cette progression ne tient pas compte de la mise en réserve de 74 721 € réalisée en 2012, suite à une taxation d'office opérée en cours d'année à l'encontre d'un fournisseur d'électricité n'ayant pas acquitté son obligation déclarative en 2011 dans le cadre de la taxe sur la consommation finale d'électricité.

Le graphique ci-dessous retrace l'évolution des principaux postes des dépenses réelles de fonctionnement.



### 1. Les charges à caractère général

Les charges à caractère général comprennent les achats, prestations de services et impôts divers réglés par la collectivité. C'est un des principaux postes de dépenses du budget communal.

Ce chapitre de dépenses a reculé de 4,7 % en 2012 en dépit de la prise en charge de dépenses exceptionnelles provenant :

- de la réparation des conséquences des inondations des 21 et 22 mai 2012 pour environ 10.000 € ;
- du règlement d'une assurance dommages-ouvrage suite à la réalisation de la maison des associations pour 4.531 € ;
- du règlement de deux fractions de taxes d'urbanisme dans le prolongement des opérations d'équipement réalisées en 2011 et 2012 pour 10.740 €.

Ce chapitre de dépenses a pu être contenu notamment par les mesures engagées depuis quatre ans par la municipalité pour réduire ses dépenses énergétiques.

La rénovation de la salle Maringer, la réhabilitation de l'école de Mouzimpré, la réfection de la toiture du foyer Foch et du centre technique municipal ainsi que l'installation de récupérateurs d'eau de pluie sur ce dernier équipement et au tennis couvert, sont autant de projets ayant contribué à la réduction de la consommation des fluides sur l'exercice et des crédits budgétaires dédiés.

## 2. Les charges de personnel

Ce chapitre, constitué des rémunérations versées aux agents et des charges patronales s'y rapportant, a progressé de 2,9 % en 2012.

Cette évolution s'explique principalement par :

- l'organisation de quatre scrutins électoraux et la gestion des inondations qui ont généré un volume important d'heures supplémentaires (+ 16.000 €) et nécessité de recourir à des agents temporaires (+ 6.000 €) ;
- le recrutement de deux agents sous contrats aidés pour pourvoir à des remplacements, dont un agent mis à disposition gracieusement du CCAS (+ 18.000 € hors aides financières de l'Etat) ;
- la progression des cotisations patronales de retraite (+ 22.000 €) ;
- progression d'environ 1 % de l'indice glissement-vieillesse technicité, qui intègre les effets des avancements d'échelon liés à l'ancienneté, des avancements de grade et des promotions internes.

## 3. Les autres charges de gestion courante

Les autres charges de gestion courante sont constituées des indemnités versées aux élus et des participations et subventions versées par la collectivité aux personnes de droit public et privé.

Grâce aux efforts d'économies réalisés par les établissements publics communaux, ce poste de dépenses a pu reculer de 2 % en 2012.

Fortement mobilisé sur l'aide matérielle, psychologique et administrative aux sinistrés des inondations, le Centre Communal d'Action Sociale a par ailleurs délivré moins d'aides financières que les exercices précédents. Ayant parallèlement bénéficié de nombreux dons, la subvention d'équilibre versée par la ville a pu être contenue.

S'agissant de la Caisse des Ecoles, l'établissement a procédé à une redéfinition du périmètre des classes de neige pour mieux adapter ce service aux impératifs scolaires et familiaux, réalisant, par ailleurs, de substantielles économies, qui ont permis de réduire significativement la subvention d'équilibre versée par la ville.

INTRODUCTION

L'EXÉCUTION  
BUDGÉTAIRE  
DE L'EXERCICE

L'ÉVOLUTION  
DE LA SECTION DE  
FONCTIONNEMENT

L'ÉVOLUTION  
DE LA SECTION  
D'INVESTISSEMENT

# COMPTE ADMINISTRATIF DE LA VILLE D'ESSEY-LÈS-NANCY

INTRODUCTION

L'EXÉCUTION  
BUDGÉTAIRE  
DE L'EXERCICE

L'ÉVOLUTION  
DE LA SECTION DE  
FONCTIONNEMENT

L'ÉVOLUTION  
DE LA SECTION  
D'INVESTISSEMENT

## 4. Les charges financières

Les charges financières regroupent les crédits correspondant aux intérêts des emprunts réglés à échéance et à leurs intérêts courus non échus (I.C.N.E.).

Ce poste de dépenses a progressé de 8,9 % en 2012, avec le remboursement des nouveaux emprunts contractés en 2010 et 2011. Cette progression s'est toutefois établie à un niveau inférieur à celui initialement escompté de 15 %. La commune a, en effet, profité de la renégociation de deux emprunts et de la baisse des taux d'intérêts variables et révisables.

Ce chapitre a également été impacté par une mobilisation importante des lignes de trésorerie tout au long de l'exercice dans l'attente du versement des emprunts d'équipement.

## 5. Les charges exceptionnelles

Les charges exceptionnelles comprennent principalement les opérations de régularisation comptable et certaines subventions à caractère exceptionnel.

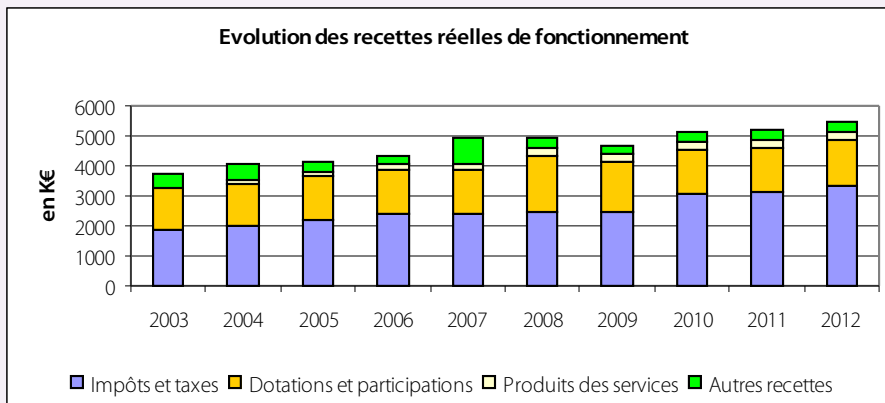
Ce chapitre a marqué une forte progression en 2012 avec la régularisation opérée au profit de plusieurs commerçants de taxes locales sur la publicité extérieure acquittées à des tarifs trop élevés en 2010 et 2011.



## B. Les recettes réelles de fonctionnement

Avec une réalisation de 5 481 256 € en 2012, contre 5 172 987 € en 2011, le volume des recettes réelles de fonctionnement a progressé de près de 6 % sur l'exercice étudié.

Le graphique ci-dessous retrace l'évolution des principaux postes de recettes réelles de fonctionnement depuis 2003.



### 1. Les dotations et participations

Le compte administratif 2012 marque une nouvelle fois un recul des dotations et participations de 1,1 %.

Cette diminution s'explique principalement par :

- un recul des remboursements des astreintes hivernales par la Cugn en raison d'un hiver 2011-2012 moins rigoureux que les années précédentes (-18 000 €)
- l'extinction progressive des emprunts voirie remboursés par la Cugn à la collectivité (- 2 600 €) ;
- l'attribution en 2011 d'une dotation exceptionnelle suite au transfert à la ville de la délivrance des cartes nationales d'identité et des passeports (- 4 000 €)
- un décalage dans les règlements de la CAF avec la renégociation en 2011 du contrat enfance jeunesse.

Il convient toutefois de noter que la dotation globale de fonctionnement a progressé de 31 055 € sur l'exercice (soit + 2,9 %), avec l'évolution démographique de la collectivité et la perception d'une dotation nationale de péréquation pour environ 10 000 €.

INTRODUCTION

L'EXÉCUTION  
BUDGÉTAIRE  
DE L'EXERCICE

L'ÉVOLUTION  
DE LA SECTION DE  
FONCTIONNEMENT

L'ÉVOLUTION  
DE LA SECTION  
D'INVESTISSEMENT

# COMPTE ADMINISTRATIF DE LA VILLE D'ESSEY-LÈS-NANCY

## INTRODUCTION

## L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE DE L'EXERCICE

## L'ÉVOLUTION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

## L'ÉVOLUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

### 2. Les impôts et taxes

Ce poste de recettes, composé des produits des contributions directes et des reversements de fiscalité, a évolué de + 7,3 % en 2012.

Cette progression significative provient principalement :

- du passage en plein régime de la taxe sur la consommation finale d'électricité et la récupération d'une année d'arriérés, avec la taxation d'office d'un fournisseur d'électricité, soit près de 141.000 € supplémentaires (dont la moitié provisionnée pour faire face à un éventuel contentieux) ;
- de la progression de 10.000 € de la taxe locale sur la publicité extérieure grâce notamment aux contrôles opérés par les services municipaux qui ont permis d'identifier environ 650 m<sup>2</sup> de nouveaux dispositifs taxables ;
- de la progression des impôts ménages avec :
  - la revalorisation forfaitaire des valeurs locatives de + 1,8 % pour les propriétés bâties et non bâties, en application des dispositions de la loi de finances pour 2012 ;
  - la progression physique des bases de 4,1 % pour la taxe d'habitation et 0,2 % pour la taxe sur le foncier bâti ;
  - la revalorisation de 1,2 % des taux d'imposition.

Pour autant, l'année 2012 a été marquée par une diminution d'environ 23 500 € de la taxe additionnelle aux droits de mutation.

### 3. Les produits des services et du domaine

Composé des redevances des services acquittées par les usagers, calculées à partir des tarifs délibérés par le conseil municipal, ce poste de recettes est en progression de 16,8 % en 2012.

Cette évolution est le résultat d'une optimisation de leur recouvrement (relance d'impayés), de la modification du périmètre de certaines prestations (restauration au Creps) et de la perception de recettes exceptionnelles (vente de bois).

### 4. Les autres produits de gestion courante

Ce chapitre, constitué des recettes issues de la location du patrimoine immobilier de la collectivité (appartements, salles) et du remboursement par les usagers des charges de fonctionnement liées aux locations (eau, ordures ménagères...), a également progressé de 4,4 % en 2012.

Cette croissance est le résultat conjugué des revalorisations des tarifs décidées par le conseil municipal, de l'évolution de l'indice de référence des loyers et des consommations de fluides des usagers et locataires.

## 5. Les atténuations de charges

Les atténuations de charges comprennent les recouvrements divers qui viennent réduire le montant de dépenses de personnel payées antérieurement. On y trouve les remboursements par l'assurance statutaire d'une partie des rémunérations des agents en congé pour maladie ou accident de service et, le cas échéant, les remboursements par l'Etat des traitements des agents employés sous contrats aidés.

Ce chapitre comptabilise 52 448 € de recettes en 2012, à un niveau équivalent à celui de l'exercice précédent. Ce niveau de réalisation, une nouvelle fois particulièrement élevé, s'explique principalement par les aides versées par l'État suite au recrutement de deux agents en contrats aidés à des fins de remplacement.

## 6. Les produits exceptionnels

Le chapitre des produits exceptionnels, composé notamment des débits et pénalités, est particulièrement variable d'une année sur l'autre.

Il a été marqué, en 2012, par :

- le remboursement d'un crédit de TVA de 48.000 € au titre des exercices 2008 à 2011 ;
- la perception de près de 4.000 € de dons, dont une partie pour la réparation des conséquences des inondations ;
- l'indemnisation partielle par les assurances des conséquences des inondations pour un montant de 67.800 € environ.

INTRODUCTION

L'EXÉCUTION  
BUDGÉTAIRE  
DE L'EXERCICE

L'ÉVOLUTION  
DE LA SECTION DE  
FONCTIONNEMENT

L'ÉVOLUTION  
DE LA SECTION  
D'INVESTISSEMENT

# COMPTE ADMINISTRATIF DE LA VILLE D'ESSEY-LÈS-NANCY

INTRODUCTION

L'EXÉCUTION  
BUDGÉTAIRE  
DE L'EXERCICE

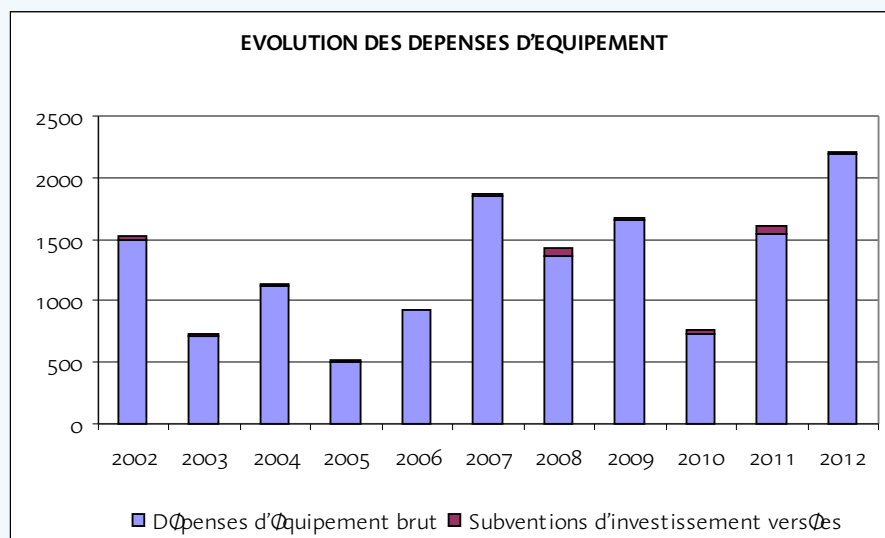
L'ÉVOLUTION  
DE LA SECTION DE  
FONCTIONNEMENT

L'ÉVOLUTION  
DE LA SECTION  
D'INVESTISSEMENT

## III. L'ÉVOLUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

### A. Les dépenses réelles d'investissement

Composées des dépenses financières et des subventions et dépenses d'équipement, les dépenses réelles d'investissement se sont élevées en 2012 à 2 730 099 €, avec la réalisation des travaux de réhabilitation de la salle des fêtes Maringer et la réparation des conséquences de la catastrophe naturelle.



### 1. Les dépenses d'équipement

En matière de dépenses d'équipement, l'exercice 2012 a été marqué par :

#### 1) pour les opérations d'équipement

- le règlement d'une majorité des travaux de l'opération de rénovation de la salle des fêtes Maringer pour 1 604 483 € (79 % de l'autorisation de programme votée en mars 2012) ;
- le reliquat de la deuxième tranche de l'opération de réhabilitation de l'école Mouzimpré pour 31 627,58 € ;
- le règlement de l'étude de faisabilité économique, juridique et financière portant sur la redéfinition du projet de crèche multi-accueil pour 29 063 € ;

## 2) en matière d'acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles

- l'acquisition de mobilier et matériel scolaire pour 8 970 € ;
- l'acquisition de matériels pour les services techniques pour 7 076 € ;
- l'acquisition de matériels informatiques pour les écoles pour 14 161 € (dont 5 197 € pour un tableau blanc interactif) ;
- l'acquisition de mobilier urbain pour 6.237 € (dont 2 537 € de stands et 3 700 € de bancs) ;
- l'acquisition de matériel et mobilier pour le centre de loisirs pour 7.661 € et pour le service périscolaire pour 2 543 € ;
- l'acquisition de matériel (vaisselle, rack de stockage) et mobilier pour la salle des fêtes rénovée pour 8 069 € ;

## 3) en matière d'entretien et d'acquisition du patrimoine

- l'acquisition de deux parcelles pour la réalisation de parkings publics pour 87 700 € ;
- l'acquisition du logement d'urgence pour 47 440 € ;
- l'installation de récupérateurs d'eau de pluie au centre technique municipal et au tennis pour 123 570 € ;
- la rénovation de l'école Delaunay suite aux inondations pour 125 856 € ;
- le lancement des travaux de réfection de la toiture du foyer Foch et du centre technique municipal avec un premier acompte de 10 247 € ;
- la pose de clôtures au jardin de l'An 2000 et à l'école Delaunay pour 14 712 €
- la remise en état des systèmes de vidéosurveillance suite aux inondations pour 3 417 € ;
- la remise en état de l'allée située à l'arrière de l'Hôtel de Ville suite aux inondations pour 4 341 € ;
- le bornage du cimetière pour 4 404 €.

## 2. Les dépenses financières

Les dépenses financières, constituées essentiellement du remboursement annuel du capital de la dette, ont enregistré une progression de 7,6 % en 2012.

Cette augmentation s'explique par le règlement des premières annuités des emprunts contractés en 2011 et 2012 (hors ceux inscrits en restes à réaliser de l'exercice 2012), et par le vieillissement de la dette caractérisé naturellement par des remboursements à chaque exercice d'une part croissante de capital.

INTRODUCTION

L'EXÉCUTION  
BUDGÉTAIRE  
DE L'EXERCICE

L'ÉVOLUTION  
DE LA SECTION DE  
FONCTIONNEMENT

L'ÉVOLUTION  
DE LA SECTION  
D'INVESTISSEMENT

## INTRODUCTION

## L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE DE L'EXERCICE

## L'ÉVOLUTION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

## L'ÉVOLUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

### B. Les recettes réelles d'investissement

#### 1. Les subventions d'investissement

Ce chapitre totalise, en 2012, 140 447 € de recettes. Comme les années précédentes, les prévisions restent supérieures aux réalisations en raison des mécanismes financiers conduisant à l'inscription au budget des recettes dans leur intégralité et non pour leurs fractions propres à chaque exercice. Ainsi, les fractions de subventions non perçues sont généralement reportées, sur l'exercice suivant, sous forme de restes à réaliser.

La collectivité a principalement reçu, pour l'année 2012, les subventions :

- de l'Etat pour 32 861 € suite à l'installation de dispositifs de vidéosurveillance
- de l'agence de l'Eau pour 28 700 € avec l'acquisition d'un broyeur de végétaux et l'installation de récupérateurs d'eaux pluviales ;
- du département, à hauteur de 78 886 €, pour la réhabilitation de la salle des fêtes Maringer (60 564 €) et l'acquisition du logement d'urgence (18 322 €).

#### 2. Les dotations d'investissement

Ce chapitre de recettes comprend l'excédent de fonctionnement dégagé à la clôture de l'exercice précédent, lorsqu'il est affecté à la couverture du besoin de financement de l'exercice suivant, et les attributions du Fonds de Compensation de la TVA au titre des investissements réalisés les exercices précédents.

Avec un niveau important d'équipement en 2011, la ville a bénéficié d'un niveau significatif de FCTVA en 2012 de 188 196 €, contre 75 923 € en 2011.

#### 3. Les emprunts

Afin d'assurer le financement de ses besoins d'équipement et de ses projets d'investissement, la collectivité a été amenée à contracter trois emprunts en 2012, pour un montant total de 1 400 000 €, contre 1 683 113 € de nouveaux crédits ouverts au budget primitif.

Deux emprunts de 200 000 € ayant été contractés en fin d'exercice, leur réalisation n'apparaîtra que dans le compte administratif suivant, dans le cadre de restes à réaliser.

Au final, ce niveau de mobilisation, nettement inférieur aux prévisions budgétaires, témoigne de la volonté d'ajuster au plus proche le niveau d'emprunt du volume des subventions perçues sur l'année et de l'avancée des travaux.